Masse salariale



- l'information reprise pour alimenter la masse salariale est le bloc de rémunération :

S21.G00.51.001 Date de début de période de paie	01012025
S21.G00.51.002 Date de fin de période de paie	31012025
S21.G00.51.010 Numéro du contrat	M000002C0001
S21.G00.51.011 Type	001 Rémunération brute non plafonnée
S21.G00.51.012 Nombre d'heures	
S21.G00.51.013 Montant	2131.30

- dans l'application IG GRH, l'édition des montants nominatifs permet de l'avoir en détail par salarié et en consolidé.

Revision #2
Created 2025-06-30 13:23:11 UTC by Bénédicte DESBROCHES
Updated 2026-03-20 10:20:46 UTC by Bénédicte DESBROCHES